DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

- Revolarisation nationale barème kilométrique : 0,446€/Km Aller
- Indemnité de nocturne : 8 Euros à partir de 18h00
- Minimum déplacement à percevoir : 13 Euros
- Echanges 63-19-43 : 35€ 130 Kms ALLER maximum
- La distance kilométrique (trajet le plus rapide) entre la résidence et le lieu de la rencontre est calculée automatiquement par le logiciel VIAMICHELIN et apparaît dans les désignations sur Internet.

Niveau de la rencontre	Arbitres	Arbitres Assistants
Championnats Seniors Masculin et Féminin		
DISTRICT 1 (Plus haute Division Senior Masculin)	36 €	20 €
DISTRICT 2 à 5 (Autres Divisions Senior Masculin)	32 €	20 €
FEMININES	32 €	20 €
Coupes départementales Senior		
Coupe Départementales senior	32 €	20 €
Coupe Féminines	32 €	20 €
Championnats Jeunes		
U18 / U17 / U16	26 €	20 €
U14 / U15	24 €	20 €
U12 / U13	24 €	20 €
Coupes Jeunes		
Coupe jeune	26 €	20 €
Autres		
Observation	25 € (au delas de 25km aller retour 12€ de déplacement)	
Accompagnement Formation Initiale	25 €	

Rappel :

Attention sur les match de coupe , c'est le club qui reçoit qui paie.

En Championnat senior district c'est le district qui paie

En championnat jeune district c'est les clubs qui paie moitié moitié

Match de ligue paiement par la ligue

RESPONSABLES ET COORDONNÉES

Désignations Jeunes Arbitres Gérard CHEVALIER 06 - 70 - 67 - 67 - 79 gerard.chevalier14@wanadoo.fr

Désignations Séniors Arbitres Eric CANIS 06 - 50 - 67 - 60 - 33 le.rouget.automobiles@orange.fr

Président CDA David AUZOLLE 06 - 82 - 17 - 19 - 22 davidauzolle@orange.fr

Représentant des arbitres YANN CHARRETON 06-71-71-49-02 yann.charreton@orange.fr

Rappel : Article 24 du RI du District

En aucun cas, un arbitre officiel ne pourra diriger une rencontre s'il s'est déclaré ou rendu indisponible pour le week-end considéré auprès de la Commission des arbitres. S'il arbitre une rencontre d'une équipe de son club, celle-ci sera déclarée battue par pénalité même sans réclamation. Le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Rappel pour les arbitres / joueurs :

En cas de suspension en tant que joueur, vous êtes aussi suspendu en tant qu'arbitre, prévenir le plus vite possible le désignateur.